

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/12/13/2018010161/justel>

Dossier numéro : 2017-12-13/22

Titre

13 DECEMBRE 2017. - Arrêté ministériel fixant les modalités pratiques de mise en oeuvre de l'arrêté du Gouvernement flamand du 30 septembre 2016 relatif au Fonds des Migrations pendulaires

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 13-04-2022 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 07-02-2018 page : 9243

Entrée en vigueur : 17-02-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2022-03-29/08, art. 6, 002; En vigueur : 23-04-2022>